

# L'organisation de manifestations sur le territoire de la commune

Mende - 29 juin 2013

## Organisation de manifestation à la Grande Halle : responsabilités et réalités rurales

- Commune d'Aumont-Aubrac -



Alain ASTRUC

*Maire d'Aumont-Aubrac,*

*Président de la Communauté de communes de la Terre de Peyre*

# L'organisation de manifestation à la Grande Halle : responsabilités et réalités rurales

## Situation et contexte

**Aumont-Aubrac**, 1100 habitants

situé au carrefour des antiques voies  
d'Auvergne et de Lyon-Toulouse,  
à l'extrême limite sud de l'Auvergnat

Village étape en bordure de l'A75

en terre de Peyre, aux confins des monts  
de la Margeride et des plateaux de  
l'Aubrac

- Village de patrimoine sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle (GR65)
- Départ du chemin de Saint-Guilhem-le-Désert
- Cité gastronomique
- Concours agricoles et manifestations événementielles à la Grande Halle



# L'organisation de manifestation à la Grande Halle : responsabilités et réalités rurales

## Pôle régional de manifestations agricoles

### La Grande Halle : Un espace multifonctionnel et polyvalent

#### - Types de manifestations:

Concours agricoles, foires, salons grand public, manifestations pour la promotion des produits, salons professionnels, concerts, spectacles activités équestres...

- Environ 10 grandes manifestations par an

- Accueil jusqu'à 2500 personnes (15000 visiteurs sur 3 jours)

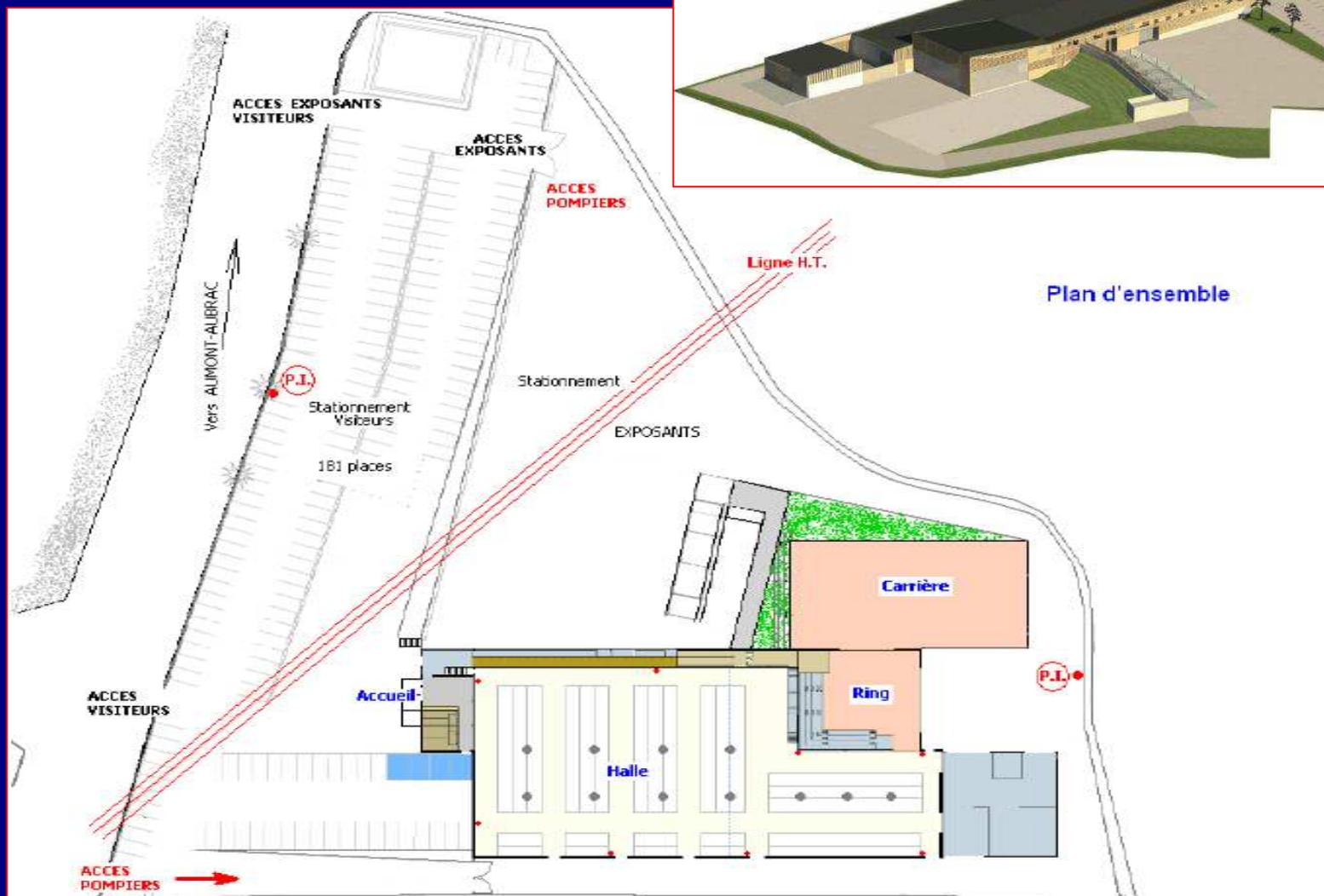
- Rayonnement : les départements des 3 régions LR, MP et Auvergne (proximité A75)

- Public : multiple, de tous âges



# L'organisation de manifestation à la Grande Halle : responsabilités et réalités rurales

## Pôle régional de manifestations agricoles



## Pourquoi la Grande Halle ?

### Une réponse à une réalité rurale

- favoriser le développement et l'attractivité du territoire et de sa ruralité (notamment pour les jeunes)
- permettre l'organisation de manifestations événementielles
- valoriser les traditions et richesses locales et la qualité des produits régionaux

### Un état d'esprit : l'accueil et la convivialité,

indispensables pour une bonne maîtrise des responsabilités  
et une gestion naturelle des risques

# L'organisation de manifestation à la Grande Halle : responsabilités et réalités rurales

## Organisation de manifestations

### Propriétaire de la Grande Halle :

La Communauté de communes de la Terre de Peyre

### Qui organise ?

CCI, comité des fêtes (concerts), fédérations sportives, chambre d'agriculture, chambre des métiers, professionnels...

### Comment ?

L'organisateur signe une convention de location

L'organisateur s'engage à respecter le cahier des charges  
sécurité incendie (type T, 1<sup>ère</sup> catégorie)

### Les domaines a priori concernés par les risques :

- sécurité des bâtiments, matériel et sécurité incendie
- sécurité des personnes et gardiennage
- excès de consommations (alcool)
- dégradations et débordements divers
- risques routiers (fin de la manifestation et retour des visiteurs)
- risques liés aux activités agricoles (présence animaux)
- nuisances sonores

### Responsabilité de l'élu et des organisateurs

#### ➤ dans le choix des manifestations :

pas de bals, pas de manifestation "festive", clientèle familiale

#### ➤ dans la préparation et le suivi :

implication du maire aux réunions d'organisation

présence du maire à toutes les manifestations

#### ➤ dans l'organisation, les moyens locaux, la sécurité et le gardiennage :

convention de location + cahier des charges sécurité incendie

#### ➤ dans les actions de prévention et de contrôle :

présence gendarmerie (prévention parking, contrôle alcoolémie)

concerts ou manifestations culturelles: pas de buvette

### Bilan

- bonne "régulation" avec les organisateurs
- organisateurs conscients de leur responsabilité
- ni accidents, ni débordement (pas de manifestation festive)

### Deux garanties importantes

- L'implication effective de l'élu (relation avec organisateurs)
- L'équilibre entre les responsabilités de chacun et la gestion conviviale d'un espace d'expression de la ruralité

## Merci de votre attention

